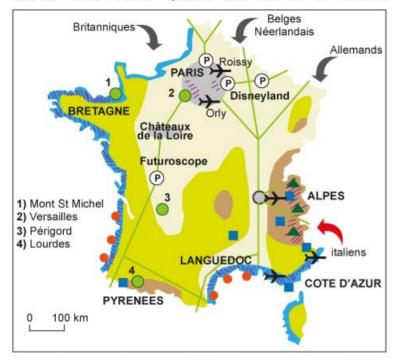
LES ESPACES TOURISTIQUES ET LEUR IMPACT EN FRANCE



1. Les types d'espaces touristiques

- tourisme balnéaire (littoraux) tourisme montagnard (massifs)
- le tourisme vert (campagne)
- le tourisme culturel (villes, musées)
- le tourisme attractif (parcs de loisir)

3. Les impacts du tourisme

flux de touristes européens

paysage profondément marqués par le tourisme

2. Les aménagements

- grands axes de circulation
- aéroports internationaux
- stations balnéaires planifiées
- stations de sport d'hiver intégrées
 - parcs naturels nationaux

Tourisme et loisirs en France

La France : premier pays d'accueil touristique d'Europe, environ 80 millions de touristes accueillis

Définitions

Tourisme : activités déployées pendant un voyage/séjour dont le déplacement implique au moins une nuit en dehors de sa résidence

motifs:

Loisirs, détente et vacances Visite à des parents et des amis Affaires et motifs professionnels Traitement médical Religion/pèlerinage Autres

Loisirs : excursion hors de chez soi

1. Pratiques et acteurs

- Facteurs : extension du temps libre et mobilité croissante
- Pratiques traditionnelles : temporalités sur les vacances d'été, congés scolaires de Pâques et Noël, mais multiplication des courts séjours
- 77 % des Français ont effectué un séjour d'au moins une nuit
- 67,5 % sont partis en vacances (4 nuits ou plus)
- 23 % sont partis au moins une nuit à l'étranger ou dans les DOM

Les entreprises du secteur du tourisme

	Nombre d'entreprises	Chiffre d'affaires (en millions d'€)	Valeur ajoutée (en millions d'€)
Hôtellerie	25 707	15 908	8 619
Autres hébergements touristiques	13 172	4 935	1 879
Restaurants	112 221	30 799	14 582
Cafés	41 487	5 359	2 624
Agences de voyages	4 263	12 635	1 966
Total	196 850	69 636	29 670

source : Insee, enquête annuelle d'entreprise dans les services (2006)

Emploi

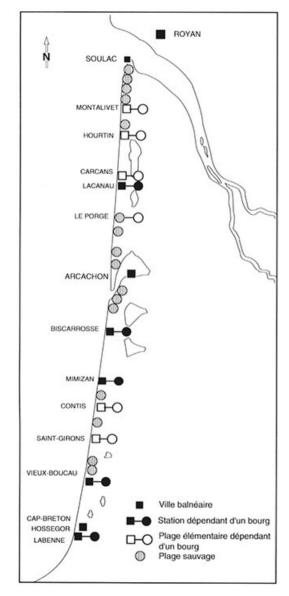
Économie présentielle : 894 000 emplois salariés, en moyenne annuelle, sont générés localement par la présence de touristes (de 686 000 en janvier à 1 184 000 en août), ce qui équivaut à 661 000 équivalents temps plein sur l'année.

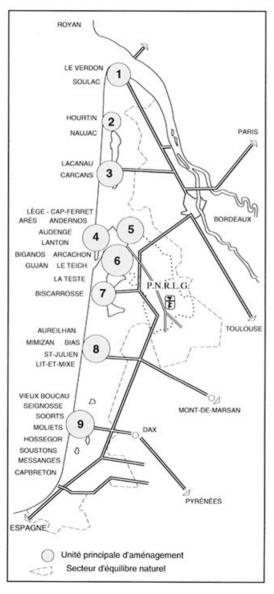
Hôtels, cafés, restaurants: au 31 décembre 2007, on dénombrait 880 400 salariés dans ce secteur, et environ 170 000 non salariés. Fin 2007, le secteur comptait 28 600 emplois salariés de plus qu'à la fin de l'année 2006.

source : Insee (déclaration annuelle de données sociales 2003, estimation d'emploi)

Acteurs privés : agences, tour opérateur, hébergements ;

Acteurs publics : Etat : grands aménagements et classements, EPCI depuis lois de décentralisation de 1982

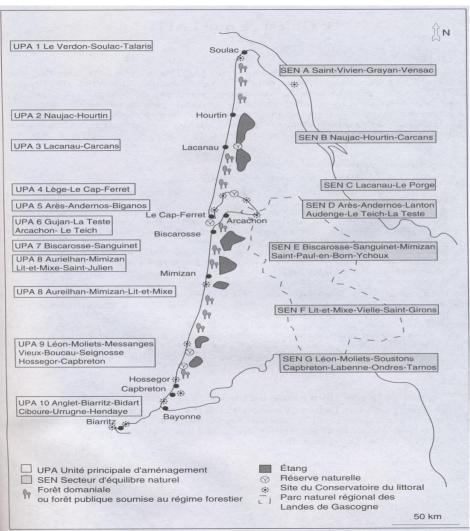




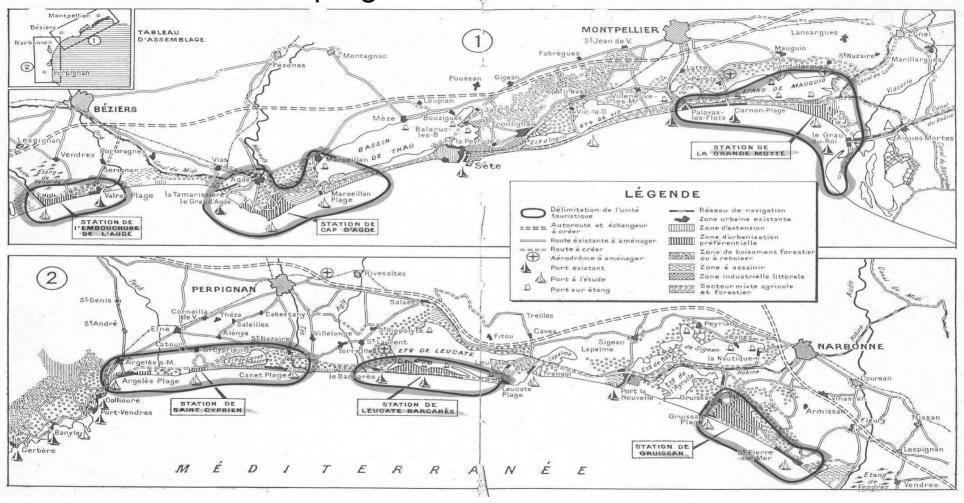
Les grands programmes touristiques de l'État aménageur

Développer les littoraux :
 la MIACA

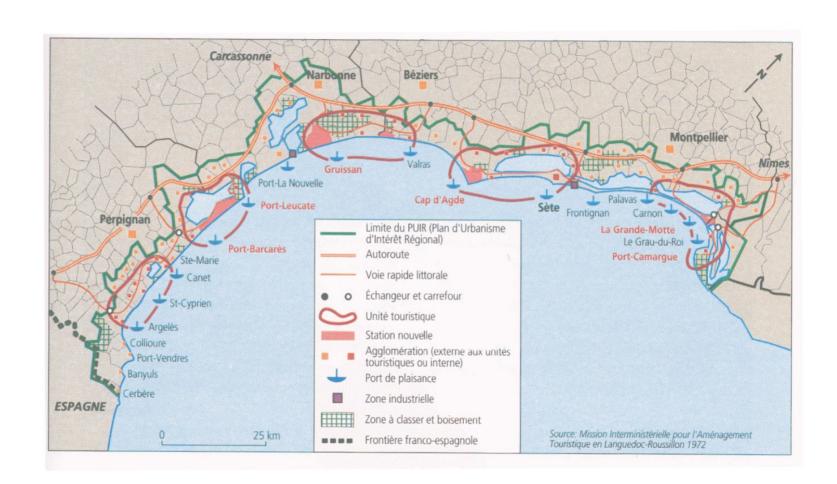
Domaine d'intervention de la MIACA



Plan et programme de la mission Racine



Source: Coll, 1966, L'aménagement touristique du littoral du Languedoc-Roussillon, Paris, La documentation française, n°3326



Communes touristiques et stations classées

« Communes touristiques »

Le décret du 2 septembre 2008 prévoit trois conditions pour un classement en « commune touristique » :

- Présence d'un Office de Tourisme classé.
- Animations compatibles avec le statut des sites ou des espaces naturels protégés, notamment dans le domaine culturel, artistique, gastronomique ou sportif"
- 3. Capacité d'hébergement d'une population non-permanente répondant à un ratio minimal par rapport à la population permanente. Celui-ci va de 4,5% pour une commune de plus de 10.000 habitants permanents à 15% pour une commune de moins de 2.000 habitants¹.

Elle est attribuée pour une durée de cinq ans.

« Stations classées »

Le décret du 2 septembre 2008 exige six conditions pour prétendre à ce classement :

- 1. Offrir des hébergements touristiques de nature et catégories variées ;
- "Offrir des créations et animations culturelles, faciliter les activités physiques et sportives utilisant et respectant leurs ressources patrimoniales, naturelles ou bâties ainsi que, le cas échéant, celles du territoire environnant, pour tous les publics et pendant les périodes touristiques, et mettre notamment en valeur les savoir-faire professionnels ayant un caractère traditionnel, historique, gastronomique ou régional";
- 3. Offrir des commerces de proximité et des structures de soins (dans la commune ou peu éloignées) ;
- 4. "Disposer d'un document d'urbanisme et d'un plan de zonage d'assainissement collectif et non collectif, et s'engager à mettre en œuvre des actions en matière d'environnement, d'embellissement du cadre de vie, de conservation des sites et monuments, d'hygiène publique, d'assainissement et de traitement des déchets";
- Organiser l'information, en plusieurs langues, sur les activités et facilités offertes et sur les lieux d'intérêt touristique de la commune et de ses environs;
- 6. Faciliter l'accès à la commune et la circulation à l'intérieur de celle-ci pour tous les publics.

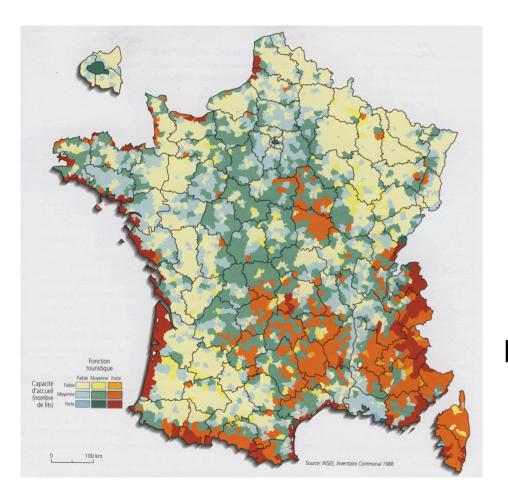
Le classement d'une commune touristique en station de tourisme - prononcé pour une durée de douze ans

Source : Loi du 14/04/06 et arrêté du 02/09/08

	PNR	PNN	
Crée	Par décision du conseil régional après agrément de la charte par décret	Par décision gouvernementale	
Géré	Par un syndicat mixte de collectivités locales	Par un établissement public national	
Possède	Peu ou pas de réserves intégrales	Des réserves intégrales	
Chasse/Pêche	Non limitées	Limitées	
Activités humaines	Pas de réglementation particulière hormis le droit commun	Astreintes à une réglementation	
Accès	Libre	Peut être réglementé	
Buts	-Protection des richesses naturelles -Accueil du public -Développement économique et rural -Sauvegarde du milieu naturel dans un but écologique et scientifi -Accueil du public		

Différences entre un PNR et un PNN

Source : D'après le PNR des Volcans d'Auvergne et l'Association d'Etude pour un Parc Naturel régional du Perche, 1994



2. Les lieux du tourisme et des loisirs

L'inégale « touristicité » de la France

<u>Source</u>: Atlas de France, vol.7, Tourisme et loisirs

Les destinations touristiques favorites des Français

8. Répartition des vacances d'été des Français par espace touristique en 2007

Note: les totaux sont supérieurs à 100 % car plusieurs réponses sont possibles.

Sources: SDT - Été 2007, direction du Tourisme; TNS-Sofres.

	Part des séjours (en %)	Part des nuitées (en %)	Durée moyenne de séjour (en nuitée)
Mer	45,3	49,6	11,2
Montagne	17,6	18,8	10,9
Campagne	30,7	29,9	9,9
Ville	27,3	24,2	9,0
Autre espace (y c. lacs)	8,5	8,9	10,7

9. Répartition des vacances d'hiver des français par espace touristique

 Un séjour peut être associé à plusieurs espaces simultanément (Nice est associé à la mer et à la ville par exemple).
 De ce fait la somme des pourcentages en ligne excède 100 %.
 Sources: SDT-Hiver 2006-2007, direction du Tourisme /TNS-Sofres.

Hiver 2006/2007	Ville en %	Campagne en %	Mer en %	Montagne en %
Répartition des séjours 1	42,1	34,9	17,6	15,6
Répartition des nuitées ¹	38,6	31,7	26,2	21,7

Source: INSEE, 2008

Distinction des différents types de lieux touristiques

	Présence ou absence de capacité d'accueil	Présence ou absence de population locale	Fonctions urbaines et touristiques diversifiées
Site touristique	-	-	-
Comptoir touristique	+	-	-
Station touristique	+	+	-
Ville touristique	+	+	+

Exemple d'une station ex nihilo : Cabourg

